PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE MARDI, LE 8 SEPTEMBRE 2020 À 19H30 À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-CHRYSOSTOME SITUÉE AU 400, RANG SAINT-ANTOINE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire Gilles Dagenais les membres suivants sont présents :

	Mode de présence
Monsieur le maire Gilles Dagenais	En salle
Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1	En salle
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2	En salle
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3	En salle
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4	En salle
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5	Absence motivée
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6	En salle

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2020-09-224 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H30 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2020-09-225 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Transport collectif;
- Coupe herbe coin montée Mercier et Notre-Dame (route 209);
- Tas de sable / Modules au parc;
- Enregistreuse pour séance du conseil;
- Rapport mensuel inspecteur municipal;
- Budget 2021;
- Suivi rang Duncan.

ADOPTÉ

2020-09-226 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3, 12 ET 31 AOÛT 2020

CONSIDÉRANT que le conseiller Mario Henderson mentionne ne pas avoir reçu les procès-verbaux;

CONSIDÉRANT qu'il désire reporter l'adoption à une séance ultérieure;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE reporter l'adoption des procès-verbaux du 3, 12 e 31 août à une séance ultérieure.

ADOPTÉ

2020-09-227 4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- Liste des comptes à payer au 3 septembre 2020 : 204 216.68 *$;*
- Liste des paiements émis entre 5 août au 3 septembre 2020 : 90 398.68 *$;*
- Liste des salaires émis durant cette période : *34 978.47 $*

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

Le conseiller Richard Beaudin demande des informations concernant le bilan des travaux de l'archiviste. La directrice générale lui mentionne qu'un archiviste est engagé pour faire appliquer le calendrier de conservation des archives, et voit à la destruction des documents. Ce dernier demande si le travail pourrait être effectué à l'interne. Il désire rediscuter de ce point lors du prochain budget.

MOT DU MAIRE

6. PAROLE DU MAIRE

Monsieur le Maire Gilles Dagenais mentionne que les travaux de fossé dans le rang du Moulin vont bien.

Transport collectif

Le MRC du Haut-Saint-Laurent a adopté le 28 août dernier des quotes-parts municipales 2021-2022-2023. Monsieur le Maire en fait la lecture. Des modifications du transport collectif sont attendues pour 2021.

Concernant le COVID-19, il mentionne à nouveau qu'il est important de se protéger.

7. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Il n'y a aucune demande des comités.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Lisette Roy / Phase IV, bornes

Lors des travaux de la Phase IV, les bornes de la propriété de Mme Lisette Roy ont été enlevées. Elle demande à quel moment elles seront réinstallées. La directrice générale dit avoir discuté avec l'ingénieur aujourd'hui et qu'il effectuera un suivi auprès du contracteur.

M. Daniel Tiscia / 561 au 569, Notre-Dame

M. Daniel Tiscia explique être le nouveau propriétaire du 561 au 569, Notre-Dame. Il dit que le bâtiment a été négligé et désire effectuer des rénovations extérieures, entre autres enlever les fenêtres des galeries avant et installer des rampes. Il dit avoir rencontré l'inspecteur et déposé sa demande de permis. L'inspecteur municipal lui a expliqué que le bâtiment fait partie du PIIA et pour effectuer des rénovations extérieures, il faut un plan d'un technologue et que présentement la municipalité n'a aucune ressource pour effectuer le plan.

M. Tiscia demande s'il y a possibilité d'enlever les fenêtres et installer des rampes. Le conseiller Marc Roy explique qu'on ne peut déroger au PIIA et qu'un plan doit être soumis par un technologue et présenté aux membres du CCU. Le conseiller Richard Beaudin mentionne connaître des technologues et soumettra des noms dès demain. Nous contacterons M. Tiscia dès que nous aurons de l'information.

Le conseiller Mario Henderson quitte la salle à 20H20 et revient à 20H25.

SERVICE INCENDIE

2020-09-228 7.1 ENTENTE SERVICE INCENDIE 2020-2021-2022

ATTENDU QU'une « Entente service incendie 2020-2021-2022 » a été conclue entre la municipalité et le service incendie;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE ce conseil accepte l'entente et autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer l'entente pour les années 2020-2021-2022.

ADOPTÉ

2020-09-229 7.2 BORNE-SÈCHE

ATTENDU QU'UNE borne sèche sera installée sur la propriété située au 470, rang St-Charles à Havelock;

ATTENDU QUE cette borne servira de puise d'eau pour le service incendie en cas de besoin;

ATTENDU QUE le chef d'équipe, M. Stéphane Laberge estime que le coût des travaux s'élève à plus ou moins 3 000 $;

ATTENDU QUE les travaux seront exécutés par le service de la voirie;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE décréter les travaux pour l'installation de la borne-sèche. Une servitude de passage sera conclue entre la municipalité et le propriétaire et que la municipalité reste responsable des dommages ou accident sur la propriété.

ADOPTÉ

Le conseil municipal enverra une lettre au Canton de Havelock leur demandant de contribuer aux travaux puisque cette borne leur servira en cas d'incendie sur leur territoire.

7.3 APPEL D'OFFRES / MISE EN CANDIDATURE SERVICE INCENDIE

Le directeur incendie, M. Paul Dagenais dit vouloir procéder à l'embauche de nouveaux pompiers. Un appel d'offres sera fait incessamment.

INTERNVETION / FEUX À SAINT-MICHEL 31 AOÛT 2020

Le directeur incendie, M. Paul Dagenais informe le conseil avoir intervenu le 31 août dernier à un feu dans la municipalité de Saint-Michel. Il mentionne que nous avons aucune entente incendie avec eux. La demande d'entraide était avec un camion et deux pompiers. M. Dagenais demande si la municipalité doit facturer pour les services puisque nous n'avons aucune entente de services avec eux. Après délibération, le conseil ne désire pas facturer pour les services.

2020-09-230 FORMATION PINCE DE DÉSINCARCÉRATION

CONSIDÉRANT que trois pompiers suivront la formation « pince de désincarcération »;

CONSIDÉRANT le coût de 1 192 $ par candidat;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la formation au montant de 3 576 $ (taxes exclues) et que la dépense sera prise dans le budget de fonctionnement. Les pompiers qui suivront cette formation sont Philippe Bourdeau, Sylvain Gougeon et Catherine Guay.

ADOPTÉ

MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT / AUTORISATION D'ACCÈS AUX CARTES D'APPEL CAUCA

Le directeur incendie, M. Paul Dagenais a pris connaissance de la demande de Mme Mégane Herbeuval, technicienne en prévention incendie pour la MRC du Haut-Saint-Laurent dans laquelle elle demande la transmission des cartes d'appel CAUCA afin de faire l'optimisation des ressources ainsi que la révision du schéma de couverture de risques et de permettre la création de statistique. M. Dagenais mentionne ne pas vouloir signer l'autorisation, ne voit pas l'utilité et que nous ne faisons pas partie du schéma de couverture de risques. Que si le maire et la directrice générale désirent envoyer la demande, ils sont libres de le faire.

2020-09-231 8. PAIEMENT / DÉCOMPTE PROGRESSIF #3 / RÉFECTION DU TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE

Proposé par le conseiller Marc Roy
Il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE ce conseil, sur recommandation de la firme RIEL REGIMBALD, ARCHITECTES et de la directrice générale, autorise le paiement du décompte progressif numéro 3 (retenues) à R.B. PROULX, COUVREUR au montant de 9 582.82 $ (taxes incluses).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense soit, avec le Surplus Affecté – CCM de même que le Surplus non-affecté.

ADOPTÉ

2020-09-232 9. MODIFICATION RÉSOLUTION 2020-06-157

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de préciser la source de financement pour les dépenses en immobilisation;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la résolution 2020-06-157;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE préciser que la dépense pour la reconstruction de la fondation de la surface du deck hockey sera financée par une subvention provinciale du Ministère de l'Éduction et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉ

2020-09-233 10. CHAUFFEUR CAMION / RANG DU MOULIN

ATTENDU QU'ON voulait le faire en régie, mais qu'on manque de personnel;

ATTENDU QU'IL y a des travaux de drainage dans le rang du Moulin;

ATTENDU QUE nous devons fournir un chauffeur avec notre camion pour transporter la terre lors des travaux selon le devis;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE préciser que M. Christian Rochefort est engagé comme chauffeur du camion pendant les travaux du rang du moulin au taux horaire de 20,10 $.

ADOPTÉ

TERRE / RANG DU MOULIN

Lors de la réunion de démarrage du chantier avec le contracteur, M. Hugo Charland, il a été demandé d'avoir des voyages de terre à l'usine d'épuration afin d'aménager le lit de séchage pour recevoir les sacs lors de la vidange de boues. Depuis le début des travaux, seulement 15 voyages ont été livrés. Nous communiquerons à nouveau avec M. Charland afin d'exiger que nous ayons de la terre pour aménager le site et qu'il faudrait respecter notre demande.

Le conseiller Mario Henderson voudrait qu'on valide avec M. André Pilon, ingénieur l'angle des fossés, qui selon lui, ne semble pas être bonne.

2020-09-234 11. CESSION DE CHEMIN RIVIÈRE NOIRE / ENTRE LES LOTS 5 484 216 ET 5 484 625, PARTIE 5 484 217

Le conseiller Mario Henderson se retire de la discussion.

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la directrice générale d'effectuer les démarches auprès d'un arpenteur-géomètre afin de faire une description technique pour céder l'ancien chemin du rang de la Rivière noire situé sur les lots 5 484 216 et 5 484 625 au propriétaire riverain M. Mario Henderson. Le conseil municipal mandate le maire et la directrice générale à signer l'acte de transfert.

ADOPTÉ

2020-09-235 12. RECOMMANDATION CCU / 546, NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT le plan déposé pour la réfection de la façade du 546, rue Notre-Dame;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER les recommandations du CCU à savoir :

- Exiger un quadrillage de l'autre grande fenêtre à l'avant;
- De changer la fenêtre au 2e afin qu'elle soit symétrique à l'autre derrière la galerie;
- De permettre les portes en métal à l'avant tout en conservant les deux portes en bois entre les deux sections.

ADOPTÉ

13. RÉOUVERTURE DES ACTIVITÉS SPORTIVES INTÉRIEURES

ATTENDU QU'EN raison de la COVID-19, des mesures sanitaires doivent être mises en place;

Après délibération, le conseil municipal demande de retarder au mois prochain la réouverture des salles pour activités sportives intérieures.

2020-09-236 14. ABRASIFS POUR CHEMIN D'HIVER 2020-2021 / RÉSULTAT DES SOUMISSIONS

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abrasifs pour chemin d'hiver pour la saison 2020-2021;

ATTENDU QUE nous avons reçu les deux soumissions suivantes :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX AVANT TAXES TM	PRIX AVEC TAXES TM
Agrégats Sainte-Clotilde inc.	17.25 $	19.83 $
Carrières Régionales	18.50 $	21.28 $

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCORDER le contrat de fourniture d'abrasifs pour chemin d'hiver pour la saison 2020-2021 à « Agrégats Sainte-Clotilde inc. » au prix de 19.83 $, TM taxes incluses.

ADOPTÉ

2020-09-237 15. APPEL D'OFFRES CHAUFFEUR AU DÉNEIGEMENT / SAISON 2020-2021

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE publier un appel d'offres pour chauffeur au déneigement pour la saison hivernale 2020-2021. Le tarif horaire pour la conduite de charrue sera de 25.63 $ et pour la conduite de tracteur de 18.45 $.

ADOPTÉ

2020-09-238 16. ÉCHANTILLONNEUR PORTATIF / USINE / FINANCEMENT

CONSIDÉRANT que nous avons fait l'acquisition d'un nouvel échantillonneur portatif afin de faire les tests d'eaux usées à l'usine d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT qu'il nécessite de préciser la source de financement pour la dépense en immobilisation dans la résolution 2020-02-046;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE préciser que le montant de la dépense nette de 4 309.73 $ sera financé par les activités de fonctionnement.

ADOPTÉ

2020-09-239 17. APPEL D'OFFRES / RÉFECTION CORNICHES, GALERIE ET AJOUT DE MARQUISE AU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU

CONSIDÉRANT le besoin de réfection des corniches, de la démolition de la galerie arrière et ajout d'une marquise au-dessus de la porte arrière;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme Riel Regimbald Architectes;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE procéder à un appel d'offres public afin de procéder aux travaux de réfection des corniches, de la démolition de la galerie arrière et ajout d'une marquise au-dessus de la porte arrière.

ADOPTÉ

18. SERVICE INTERNET ÉTUDIANTS

CONSIDÉRANT la demande de la députée Mme Claire Isabelle afin d'offrir un service internet aux étudiants de niveau supérieur qui n'ont pas accès à ce service;

Après délibération, le conseil municipal est d'accord à fournir, pour les étudiants de Saint-Chrysostome, un accès internet à même l'hôtel de ville. Nous verrons avec nos techniciens informatiques la démarche à faire afin de rendre cela possible.

2020-09-240 19. MANDAT ARCHITECTE / SALLE COMMUNAUTAIRE PRIMADA 2019

ATTENDU QUE nous avons reçu une subvention dans le cadre du programme PRIMADA 2019;

ATTENDU QUE nous devons mandater un architecte dans le dossier afin de préparer les plans et devis;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux soumissions, soient;

Nom du fournisseur	Prix
M.T.D.P. Atelier architecture	20 600.00 $ taxes exclues
J. Dagenais architecte et associés inc.	19 350.00 $ taxes exclues

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre ODS-2020-185 de « *J. Dagenais architecte et associés inc.* » au montant de 19 350 $ (taxes exclues). Le montant de cette dépense sera pris dans les activités de fonctionnement.

ADOPTÉ

2020-09-241 20. DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS-LOGIS

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU QUE 95 ménages de la Municipalité de Saint-Chrysostome ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en regénérant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2.30 $ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au Gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Éric Girard.

ADOPTÉ

2020-09-242 21. DEMANDE DE PARTENARIAT / MME PASCALE BOURGUIGNON

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER pour un partenariat une contribution financière de 500 $ au projet de gravure avec rouleaux compacteurs de Mme Pascale Bourguignon. Les œuvres seront présentées lors des festivités de la Fête nationale 2021.

ADOPTÉ

22. ZONAGE / LOCATION COURTE DURÉE

Le conseil municipal accuse réception d'une demande afin d'implanter des activités de location de courte durée de type AirBnB, tout en respectant la réglementation municipale.

Le conseiller Mario Henderson suggère d'avoir une ouverture pour ce type d'activités. Il cite en exemple des étudiants étrangers qui cherchent un endroit où se loger. Le conseil municipal mandate la firme d'urbanisme « Infrastructutel » de nous proposer des endroits où ce type de construction pourrait être implanté et réviser notre réglementation.

2020-09-243 23. ENTENTE HYDRO-QUÉBEC / REGARDS RANG SAINT-ANTOINE

CONSIDÉRANT les coûts révisés pour réaliser les travaux;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander une rencontre sur les lieux afin de discuter des besoins réels et des possibilités de faire certains travaux avec des entrepreneurs locaux.

ADOPTÉ

2020-09-244 24. SONDES DES PUITS 1 ET 3

ATTENDU QUE la sonde dans le puits 3 est tombée dans le fond du puits;

ATTENDU QUE cette sonde sert à calculer le débit de la nappe phréatique;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DAUTORISER l'achat d'une sonde.

ADOPTÉ

25. AIDE FINANCIÈRE POUR COMPOSTAGE

Il existe un programme d'aide financière pour la gestion des résidus alimentaires et verts. Le conseil municipal demande de vérifier avec Mme Émilie Escafit de la MRC du Haut-Saint-Laurent afin de connaître les orientations de la MRC dans ce dossier.

2020-09-245 26. DEMANDE SABEC / CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS

CONSIDÉRANT la campagne de levée de fonds 2020-2021 de la SABEC;

CONSIDÉRANT que l'organisme a pour mission l'accompagnement et le transport pour les services médicaux des citoyens de tout âge, résidents de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE verser une somme de 100 $ pour la campagne de levée de fonds.

ADOPTÉ

27. DEMANDE DE TARGO / AJOUT DE POTEAUX RUE THÉRÈSE « FIBRE OPTIQUE »

ATTENDU QUE la compagnie TARGO désire ajouter des poteaux sur la rue Thérèse afin d'implanter la fibre optique;

ATTENDU QUE les échanges entre la municipalité et les représentants de Targo;

Il a été conclu d'attendre le plan projeté par Targo avant de donner l'aval au projet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

VARIA

COUPE HERBE COIN MONTÉE MERCIER ET NOTRE-DAME (ROUTE 209)

Le conseiller Richard Beaudin demande s'il y a possibilité de couper les quenouilles au coin de la montée Mercier et Notre-Dame (route 209), car ils nuisent à la visibilité. Une demande sera acheminée au ministère des Transports.

PUITS RUE MICHEL

Le conseiller Richard Beaudin demande que fait le chef d'équipe, M. Stéphane Laberge le matin au puits. La directrice générale lui explique quand c'est sa semaine de garde, une visite journalière doit être effectuée au puits.

TAS DE SABLE / MODULES AU PARC

Le conseiller Richard Beaudin se demande pourquoi il y a des tas de sable sous les modules au parc. Il trouve que ce n'est pas sécuritaire. La directrice générale en fera mention au chef d'équipe, M. Stéphane Laberge.

ENREGISTREUSE POUR SÉANCE DU CONSEIL

Le conseiller Richard Beaudin demande que l'on regarde pour enregistrer les séances du conseil. Une vérification sera faite à cet effet.

2020-09-246 RAPPORT MENSUEL / INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire avoir un rapport des permis émis et tâches faites durant le mois;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander à l'inspecteur municipal de nous transmettre un rapport des permis et tâches faites durant le mois, à chaque mois.

ADOPTÉ

BUDGET 2021

Le conseiller Richard Beaudin demande de planifier des dates de rencontre afin de discuter des orientations du budget 2021.

PLAQUE DE RECONNAISSANCE / M. STÉPHANE MILLER

Le conseiller Richard Beaudin propose d'offrir une plaque de reconnaissance pour les années de services à M. Stéphane Miller, qui a été chef aux opérations au service incendie. Des échanges ont lieu entre les membres du conseil, certains sont pour la proposition et d'autres ne veulent pas créer de précédent.

La directrice générale mentionne que la municipalité a une politique de reconnaissance pour les années de service. Une copie de la politique sera transmise aux membres du conseil.

SUIVI RANG DUNCAN

Le conseiller Mario Henderson demande si nous avons reçu une confirmation pour la demande d'aide financière au Ministère des Transport (volet RIRL) pour le rang Duncan. La directrice générale mentionne n'avoir toujours pas reçu de confirmation pour à ce sujet.

2020-09-247 28. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 23H00 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

_____	_____
Monsieur Gilles Dagenais	Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Maire	Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* *